AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (19)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878

Auteur∙e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)
Collation1 p. (75r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Delabarre, 2 janvier 1878, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 28/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49503

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction2 janvier 1878
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireDelabarre [Paris]
Lieu de destination4, rue Montmartre, Paris

Description

RésuméGodin signale à Delabarre que le ciment de gutta-percha qu'il a reçu ne durcit pas après avoir été introduit dans la dent. Il demande l'envoi de ciment plus dur.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- Sur le folio 75r sont copiées la lettre de Godin à Alfred Desmasures du 2 janvier 1878 et la lettre de Godin à monsieur Delabarre du 2 janvier 1878.

Mots-clés

Santé

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Ther Monsieur Deamasures,

de M. Masseur, mais je n'ai pur lui parlers, puisque notre lestre ne m'est arrivée ici que après la session du Conseil général.

chamin de per que vous m'avez

douvire alle avait été résilue

dans le première partie de la dession
en Ceout, larsque M. Bailly était
là pour faire valoir les intérêts
de Mondrepuis. He n'a pas

raissi, et n'était donc pas possible
de revenir sur cette qui stion

Orogez cher Montraire, à mes

soutiment Dévoué.

gotton 1/37

Mourieux Dalabarre,

le vous ai fait demander, il ja quelque temps une boite de bonte. De coment de Gutto-percha pour plamber les dants soi-même.

D'après notre prospection de cennent duit durair une pris intraduit dans le dent boais je rais de verie par de de de la beaucoup fai reçu d'amolté beaucoup trop facilement et u acquiert par la duraté nocessaire.

Jour serait-il possible de fournie des boules de cionant de Gatta-percha beneuroup plus dures q

Mustly agerier, Monsieur,